



# DUER

Prévenir les risques et tenir à jour son DUER



PUBLIC

Employeurs  
agricoles de  
l'Isère



PRÉ-REQUIS

Aucun



DATE

13/11/2024



DURÉE

9h-12h30 /  
13h30-17h, soit  
7h



LIEU

Présentiel  
CFPPA lycée agricole  
38260 LA COTE ST  
ANDRE



EFFECTIF

10 pers.  
maximum

## OBJECTIFS

- S'approprier la réglementation relative aux obligations de sécurité
- Mettre en place une démarche d'identification des risques pour chaque atelier
- Analyser les mesures de prévention appropriées
- Prendre les décisions appropriées pour assurer des conditions de travail de qualité

## CONTENU FORMATION

- Présentation du déroulé de la journée
- Tour de table des attentes des stagiaires

### **1/ Acquérir les bases de la réglementation en matière de prévention des risques sur l'entreprise agricole**

Rappel des obligations des employeurs relatives à la mise en place du DUER et son actualisation annuelle :

- Évaluation des risques
- Démarche de prévention dans l'exploitation
- Mesure à prendre pour pallier aux risques recensés

### **2/ Acquérir les fonctionnalités de base du logiciel SYSTERA**

- Présentation des différentes rubriques de SYSTERA et démonstration de la dimension intuitive et évolutive de l'outil

### **3/ Maîtriser l'outil SYSTERA pour son exploitation agricole**

- Exercices à partir de situations concrètes sur des unités de travail de différents types d'exploitations agricoles

### **4/ Apprécier les compétences et connaissances acquises par les stagiaires, tant au niveau juridique qu'au niveau de la maîtrise du logiciel**



# DUER

Prévenir les risques et tenir à jour son DUER

## ÉVALUATIONS

- Évaluation des capacités acquises :

Exercices pratiques, exposés, mises en situation lors de chaque sujet traité, réponses aux questions des stagiaires. Un questionnaire à choix multiple sera complété par chaque stagiaire en fin de journée, afin de pouvoir apprécier les connaissances acquises.

Ces questionnaires seront corrigés en collectif pour éclaircir les dernières incompréhensions.

- Évaluation de la satisfaction des stagiaires

Un questionnaire de satisfaction sera remis aux stagiaires en fin de journée de formation afin de savoir si celle-ci a permis de répondre à leurs attentes.

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- Tour de table
- Échanges avec les stagiaires
- Diaporama (cours théoriques)
- Démonstration de l'outil sur un cas concret
- Notice explicative de l'outil SYSTERA
- Travail individuel du stagiaire sur PC

## ACCESSIBILITÉ

Handicap : Une adaptation de la formation pour les personnes en situation de handicap est possible, nous contacter

## LIEU ET CONTACT

CFPPA lycée agricole  
57 av Charles De Gaulle  
38260 LA COTE ST ANDRE

Claudine NIEDERMEYER,  
Assistante, Animatrice RH/emploi  
04 76 20 67 51 / 07 63 16 61 83  
claudine.niedermeyer@fdsea38.fr

## FORMATEUR

Claudine NIEDERMEYER,  
Assistante, Animatrice RH/emploi

## COÛT

Source de financement :

Autofinancement, la formation peut être financée en partie par le fonds d'assurance formation actifs non-salariés agricole (VIVEA).

189 € (pris en charge par VIVEA, si éligible)  
+ 144 € TTC adhérent ou 204 € TTC non adhérent

## INSCRIPTION

**CLIQUE ICI pour t'inscrire**

Inscription définitive le 06.11.24

Nous nous engageons à répondre à vos demandes d'information sus 48h ouvrées

## CONTACT ORGANISME DE FORMATION

23, rue Jean Baldassini - 69334 Lyon 7  
Suzanne Diene  
06 29 50 71 34  
formation@frsea-aura.fr

Document MAJ le 04/02/2021

Déclaration d'activité de formation auprès du Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes sous le numéro 84691529169  
N° SIRET : 824 171 912 00010